

CONSEIL D'ECOLE DU 8 NOVEMBRE 2013.

Enseignants : Mesdames **MERTZ, FORT**; Messieurs **RHIM** et **MERTZ**.

Représentants des parents : M^{mes} **BORTOLUZZI, BOURLIER, GILLMANN, MAURER, NOPPER, ROETHER, SEMERCI** et **STONA**.

Représentant de la commune : Madame **KIM** et Monsieur **SCHMID**.

Excusé : Monsieur **CHAILLOT**, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Strasbourg 10.

1. Informations générales :

- Effectifs de l'école. Effectif total : 89 élèves (2 nouveaux élèves arrivés en novembre).

Mme FORT	CP	18	M. MERTZ	CE2	12	25
				CM1	13	
Mme MERTZ	CE1	18	M. RHIM	CM1	9	28
				CM2	19	

- Intervenants extérieurs.

CATHOLIQUE	INTERVENANT	SALLE	HORAIRE
classes de Mme FORT et Mme MERTZ	M ^{me} GILZER Barbara	dans la classe	13h30 à 14h20
classe de M. MERTZ	M. MEYER Jean-Luc	dans la classe	13h30 à 14h20
classe de M. RHIM	M ^{me} MEYER Marie-Claude	dans la classe	13h30 à 14h20
PROTESTANTS	M ^{me} la Pasteure INGRAND-HOFFET	BCD	13h30 à 14h20
MORALE	cycle 2 et les CE2 de M. MERTZ : Mme FORT et Mme MERTZ en alternance	CM1 et CM2 : M. MERTZ et M. RHIM en alternance	

- Décharge du directeur.

Le directeur bénéficie d'une décharge afin d'assurer son travail administratif. M^{me} ANTOINE assure les cours dans sa classe les lundis.

- Echanges de service.

- Entre le CP et le CE1 : M^{me} Fort fait arts plastiques et histoire de l'art et M^{me} Mertz donne des cours d'Allemand.
- Entre le CE2/CM1 et le CM2 : M. MERTZ dispense le cours d'EPS dans les deux classes, en partie dans la classe de CM2, l'autre partie étant assurée par M^{me} ANTOINE, et M. RHIM assure le cours de musique dans les deux classes.

- Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) et d'aide aux devoirs.

Les activités ne sont plus organisées par classe mais par besoins. Cependant, nous séparons quand même les cycles 2 et 3

- APC les lundis et jeudis de 16h00 à 17h00 par M^{mes} MERTZ, ANTOINE, FORT et M. MERTZ.
- Aide aux devoirs les lundis et jeudis de 16h00 à 17h00 par M^{me} POLETTE.
- Chorale les mardis par M. RHIM de 16h00 à 17h00 (48 élèves). Il y aura un concert de Noël. Afin de ne heurter aucune sensibilité, il sera demandé aux parents si leur enfant chantera aussi les chants ayant un aspect religieux. Il est aussi proposé que les parents fassent des gâteaux ce jour là.

2. Règlement intérieur.

Cette année, aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Le règlement intérieur intégral reste consultable par tous les parents.

3. Projet d'école.

- C'est la troisième et dernière année du projet.
- Titre : « compréhension, attention et concentration pour réussir sa vie d'élève ».

4. Sorties et activités prévues.

Activités réalisées :

- **lundi 16 septembre** : les élèves sont allés à l'**exposition fruits et fleurs** dans le village.
- **Mardi 15 octobre** : le cycle 2 est allé à la maison de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen, où les enfants ont vu comment était la vie au début du XX^e siècle, ce qui permet de commencer à structurer le temps chez les élèves ; les enfants ont notamment fait du beurre et ont participé à des jeux d'autrefois.
- **vendredi 18 octobre l'après-midi** : Cross organisé par l'école d'Altorf, pour compenser le cross qui n'est plus organisé par le collège. Mais celui-ci proposera une autre activité aux futures 6^e courant de l'année, nous attendons des précisions. C'est un cross qui a pour but d'arriver le premier, ce n'est pas la logique de la course longue par équipe (que nous ferons dans le cadre de l'école la plus sportive). Proposition de faire un petit diplôme de participation pour les enfants qui ne sont pas montés sur le podium. On fait remarquer que 3 tours pour des CE1 étaient un peu longs. Madame Bortoluzzi nous propose de fournir des chocolats l'an prochain, ceux de cette année ayant été appréciés !

- **Evaluations CP** : elles ont permis de faire un point sur la situation des élèves de CP, au niveau lecture, pas mathématiques. Elle est faite dans tous les CP au niveau départemental. Un second point sera fait en janvier.
- **Piscine** :
 - toujours à la piscine de Duppigheim.
 - Les élèves de MM. MERTZ et RHIM :
 - 11 séances
 - les mardis l'après-midi : du 10 septembre au 3 décembre.

Activités prévues :

- **Piscine** :
 - à la piscine de Duppigheim.
 - Les élèves de M^{mes} MERTZ et FORT :
 - 11 séances
 - les jeudis l'après-midi : du 12 décembre au 20 mars.
 - échange avec grande section, M^{me} POLETTE ira à la piscine, Mme FORT ira en maternelle.
 - Des parents regrettent le choix de la période. Ce choix peut se justifier par différents points : le nombre de classes candidates, cette période ne permet pas de faire des activités sportives à l'extérieur, aller à la piscine à ce moment permet une bonne répartition des activités sportives sur l'année scolaire.
- **Mercredi 13 novembre, Ecole la plus sportive** :
 - Cette rencontre aura lieu en fonction de la météo. Sinon, elle sera reportée ou annulée en fonction de la météo à venir.
 - Elle se fera à Ernolsheim avec les élèves de l'école uniquement.
 - les enfants vont passer 5 épreuves d'athlétisme :
 - une course rapide, un lancer d'anneaux, un lancer de balle, du saut en longueur, et une course par équipe (le but est que l'équipe arrive en même temps).
- **Jeudi 14 novembre : intervention de la SNCF dans les classes de MM RHIM et MERTZ** : actions de sensibilisation auprès des jeunes pour prévenir des risques d'accidents et inciter aux bons comportements.
- **Education à la sécurité routière dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route)** :
 - intervention des gendarmes pour contrôler l'état des vélos pour les classes de MM MERTZ et RHIM. La demande a été faite.
 - Petit tour à vélo.
 - Vendredi 29 novembre : présentation du permis piéton pour les CE2.
- **Lectures de Noël** à l'école maternelle, par la classe de M. RHIM.
- **Lectures de Printemps** à l'école maternelle, par la classe de M. MERTZ.
- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg (Melvin TIX, des précisions arriveront plus tard)**, si nos candidatures sont retenues.
- **Vendredi 20 juin : La rencontre chantante.**
 - Elle aura lieu avec les élèves de Dachstein, en alternance une année sur 2 avec Duppigheim. Elle aura lieu à Ernolsheim.

- **Eurovoyageur** : une demande d'intervention dans les classes de MM MERTZ et RHIM a été faite.
- **Rencontres sportives prévues, qui se confirmeront au fur et à mesure de l'année** :
 - classes de MM. MERTZ et RHIM.
 - Badminton à Dachstein.
 - juin : Frisbee et Ultimate à Ernolsheim pour les classes de MM. MERTZ et RHIM.
 - Rencontre au collège pour les CM2.

5. Informatique.

- Des ateliers informatiques sont possibles grâce à l'aide de :
 - M^{me} TREIBER pour la classe de CP.
 - M^{mes} MAURER et KAYSER pour la classe de CE1.
 - Dans les classes de MM. MERTZ et RHIM, le cours est assuré par les enseignants, seuls.

6. Questions financières.

- Etat actuel du compte général de l'école : 3118,11 euros.
- Nous maintenons la photo de classe à 6 euros.
- Bilan financier de la kermesse : 455,41 €. Un grand merci à tous les participants. Penser à prévoir une congélation des Mister Freeze bien plus tôt.

7. Pont de l'Ascension.

- Nous proposons de reporter les cours du vendredi 30 mai au mercredi 16 avril, afin d'éviter trop d'absences si on maintenait les cours le vendredi.
- Cette proposition a été faite à l'école maternelle, qui suivra la décision de l'école élémentaire.
- La directrice et le directeur des écoles du village sont d'accord.
- Le périscolaire n'y voit pas d'inconvénient.
- Les parents d'élèves élus de l'école élémentaire donnent aussi un avis favorable.
- Une demande va être faite au maire.

8. Les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

- Le but : raccourcir le nombre d'heures d'enseignement quotidien (en pratique de 45 minutes par jour).
- La règle : il y aura cours dans les écoles élémentaires et maternelles du lundi au vendredi (mercredi inclus).
- Répartition horaire :
 - 24h d'enseignement réparties sur 9 demi-journées.
 - 5h30 maximum par jour.
 - 3h30 maximum par demi-journée.
 - Pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1h30.
- Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront proposées.

- Sur demande motivée, une dérogation pourra être accordée pour que les cours du mercredi aient lieu le samedi, à condition que la commune mette en place un Projet Educatif Territorial (il est en cours de conception). Ce point fait débat, avec des arguments allant dans les 2 sens. Les parents élus proposent de faire un sondage auprès des autres parents. La décision finale appartient à la mairie.
- Les horaires proposés (mais tout reste au conditionnel) seraient :
 - De garder les horaires du matin : de 8h00 à 11h30.
 - De garder la pause méridienne : de 11h30 à 13h30.
 - De changer les horaires de l'après-midi : de 13h30 à 15h15.
- La mairie propose une organisation des activités après 15h15 :
 - elle précise qu'il n'est pas obligatoire que la commune en organise.
 - Il y aurait une alternance entre les activités pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire, de 15h15 à 16h15.
 - Il y aurait 5 périodes sur l'année scolaire, les enfants devront s'engager par période.
 - Des salles seront mises à disposition, y compris à l'école, mais pas les salles de classe (la bibliothèque et la salle 3).
 - C'est la commune qui devrait gérer, mais en pratique, elle fait une délégation de service public à l'ALEF qui gèrera les contrats de travail. Le responsable de ces animations serait le directeur du périscolaire.
 - Ces activités ne seront pas gérées par des bénévoles. Ce seront des gens diplômés. Les associations de foot et de tennis se sont jointes à la proposition.
 - Les activités devraient être gratuites pour les parents. La commune fait aussi remarquer qu'elle ne sait pas si la prochaine municipalité va les suivre dans ses propositions.
 - En partant sur une base de 90 élèves, en faisant des groupes de 15 élèves, il faudrait prévoir 6 animateurs. C'est le gros problème à résoudre : trouvera-t-on des candidats pour un contrat de travail d'une heure par jour ?
 - Afin d'anticiper, la mairie va proposer un questionnaire pour voir quelles sont les intentions des parents.
 - Les parents font remarquer qu'ils auront à payer plus de périscolaire, qu'il y a un surcoût et qu'il y aura plus d'enfants seuls à la maison.
 - Le périscolaire est actuellement limité à 49.
 - Il devrait s'y ajouter un coût de 15.000 € pour mettre en place le Projet Educatif Territorial permettant de mettre en place ces activités. Il y aura peut-être une aide de l'Etat de l'ordre de 45 € par enfant.
 - Il y aura donc des gros problèmes d'organisation matérielle.
 - La mairie fait aussi un questionnaire aux parents.

9. La circulation sur le parking

- Elle fait toujours débat, le parking semble dangereux.
- Des parents prennent toujours les sens interdits, malgré les rappels.
- D'autres parents se garent juste devant l'école, ce qui complique la traversée pour les enfants qui ont été déposés sur le parking.
- Les marches arrière dans ces conditions semblent être source de risques supplémentaires.
- Proposition de faire un mot de rappel aux parents, cela a déjà été fait, mais nous allons le refaire.
- M. Schmid propose de passer de temps en temps sur le parking rappeler les règles à suivre.
- Il y a aussi un problème de stagnation d'eau quand il pleut.
- Remarque : le bonhomme vert est très court pour traverser la route principale.

Date du Prochain Conseil : 7 février 2014 à 17h30.

La secrétaire de séance : M^{me} SEMERCI

Le Directeur : Bruno RHIM